

**Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Var**

26 place Vincent Raspail

83 000 TOULON

Adresse e-mail Formation : [abes@cauevar.fr](mailto:abes@cauevar.fr)

Téléphone : 04 94 22 65 77

## PROGRAMME DE FORMATION

---

### Réhabilitation énergétique en centre ancien

*Mener des projets en faveur du confort réel  
et des performances du bâtiment ancien*

Pour contribuer aux objectifs de réduction de la consommation énergétique sur notre territoire et participer à l'accélération de la transition écologique, cette formation propose une approche globale sur la réhabilitation énergétique et les spécificités des centres anciens.

Cette formation permet de conforter l'expertise et faire monter en compétence des techniciens et professionnels de la construction (architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, assistants à maîtrise d'ouvrage) afin de se constituer une culture commune pour entreprendre des projets de réhabilitation.

La formation est menée par Samuel Courgey, animée par l'équipe du CAUE Var, et enrichie d'interventions d'experts des centres anciens et du patrimoine et de partenaires institutionnels qui éclairent la formation de leurs expériences et témoignages.

Pour renforcer l'intérêt de la formation et l'introduire, les experts apportent leurs témoignages sur l'importance de la réhabilitation des centres bourgs et des leviers d'actions. Des échanges et éclairages sur le sujet à l'échelle urbaine, sur ce qui fait patrimoine, l'intérêt de le préserver et les outils existants.

Dans cette formation, plusieurs problématiques comme le désir d'habiter contemporain, le cadre de la réglementation thermique, l'effort national de rénovation énergétique, la sobriété foncière, sont confrontés aux potentiels et spécificités des centres anciens.

L'ensemble des points techniques abordés prennent en compte et proposent des solutions concrètes sur l'équilibrage complexe entre le confort thermique et la protection du patrimoine.

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre ce qu'est la réhabilitation énergétique des bâtiments existants aujourd'hui et les solutions pour atteindre le niveau BBC « Bâtiment Basse Consommation »,
- Connaître la méthodologie spécifique pour réussir une réhabilitation énergétique,
- Appréhender et connaître les spécificités des bâtiments anciens et celles des bâtiments patrimoniaux,
- Engager et Assimiler de nombreuses solutions pour réhabiliter les bâtiments anciens et les amener vers un niveau de type BBC tout en respectant leurs spécificités.

## PROGRAMME DE LA FORMATION

### Jour 1 : « Comprendre le contexte général et la diversité des situations »

#### 1- Introduction (1h)

- Temps d'échanges (tour de table et attendus spécifiques) autour de photos représentatives de centres anciens
- Parlons du vocabulaire : « rénovation », « réhabilitation », « restauration », « bâti ancien », etc.
- Objectifs de la formation

#### 2- Les enjeux liés à la revitalisation des centres anciens (30min) / *Chargé de mission du CAUE Var*

- Les centres bourgs aujourd'hui, entre désertification et carte postale
- Redynamiser les centres anciens et les rendre désirables

#### 3- L'approche patrimoniale sur les quartiers et bâtiments anciens (1h30)

##### 3.1 - Préservation du patrimoine / *Architecte des Bâtiments de France à l'UDAP du Var*

- La culture de la réhabilitation, les outils et diagnostics face aux enjeux actuels

##### 3.2 - Retours d'expériences / *Architecte maître d'œuvre spécialisé en patrimoine*

- Les freins et leviers d'action : outils, opportunités, contraintes et réglementations au travers d'une présentation de projets réalisés

#### 4- Cas pratique (1h15) : Sur site, dans un projet de réhabilitation en cœur de ville – retours d'expérience sur les réalisations de bâtiments du centre historique de la commune avec approche patrimoniale.

#### 5- La réhabilitation énergétique des bâtiments existants (3h) / *Samuel Courgey, expert en réhabilitation énergétique dans le bâti ancien*

- La thermique et le confort thermique : rappels.
- La réglementation énergétique : qu'en est-il ?
- Quel objectif énergétique s'assigner sur l'existant et plus particulièrement sur le bâti ancien ?
- Les STR (Solutions Techniques de Rénovation) : qu'est-ce que c'est ?
- Retours d'expériences sur les quinze dernières années en France.
- Et dans certains pays voisins ?
- Quelles approches/méthodologies adopter pour "réussir" la réhabilitation d'un bâtiment existant ?
- Au-delà des STR : quels leviers techniques et conceptuels permettent de faire atteindre le niveau BBC à un bâtiment existant ?

#### 6- Conclusion et évaluation de la première journée (45min)

#### 7- Ouverture sur la seconde journée (15min) : Quelles spécificités et écueils possibles lors de la réhabilitation d'un bâti ancien ?

### Jour 2 : « Agir sur les bâtiments anciens et les bâtiments patrimoniaux »

#### 1- Bâti ancien, bâtiments patrimoniaux, centres bourgs anciens, quelles spécificités, quelles attentions ? (1h)

- Retours, échanges et compléments sur la conclusion de la première journée.
- Points communs et différences entre le bâti ancien, les bâtiments patrimoniaux et les centres bourgs.

#### 2- L'importance du/des diagnostic.s (30 min)

- Retours d'expériences et intérêts des différents diagnostics

### 3- Focus techniques\* (5h15)

- Comment approcher voire atteindre le niveau BBC sur des bâtiments anciens (maçonnerie traditionnelle) ?
  - a. « Approche structurelle »
  - b. « Ouverture au soleil »
  - c. « Isolation thermique »
  - d. « Éléments de confort »
  - e. « Confort d'été »
  - f. « Humidité dans les parois »
  - g. « Ventilation »
  - h. « Chauffage »
  - i. « Installation d'eau chaude sanitaire »
  - j. « Eclairage »
  - k. « Rafraîchissement »

**\*Le temps passé sur chaque focus technique sera adapté aux attentes des stagiaires.**

### 4- Conclusion et évaluation de la formation (45min)

## COMPETENCES DEVELOPPEES

- Se mettre à jour sur la réglementation énergétique qui s'applique à l'existant,
- Différencier la mise aux normes énergétiques réglementaires et les exigences des cahiers des charges dans le cadre d'un financement et de subventions,
- Comprendre les différents calculs, les valeurs et les éléments de vocabulaire propres aux champs d'expertises des bureaux d'études techniques et à la commercialisation de matériaux et produits,
- Avoir une vision d'ensemble des leviers d'actions techniques et des points techniques à résoudre pour une réhabilitation énergétique adaptée au bâti ancien,
- Connaître l'importance d'un diagnostic complet (architectural, technique, énergétique) à avoir sur le bâtiment,
- Connaître les points d'attention à avoir à chaque étape du projet, du diagnostic à la conception,
- Connaître les rôles des différents acteurs du projet : le rôle de l'architecte maître d'œuvre, du bureau d'études structure, du bureau d'études thermique, de la maîtrise d'ouvrage, des entreprises de réalisation et les modes de consultation et de sélection,
- Se constituer un répertoire de solutions techniques et de matériaux adaptés à des situations spécifiques au bâti ancien,
- Savoir porter un regard critique objectif sur les performances et l'empreinte environnementale de ces produits et techniques.

## PUBLICS

- Professionnels de la conception et de la maîtrise d'œuvre (architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, assistants à maîtrise d'ouvrage)
- Techniciens de collectivités territoriales
- Chargés de mission (bailleurs sociaux, PNR, SPL, SEM, CAUE, Syndicats mixtes)

## PREREQUIS

- Avoir une expérience dans le secteur du bâtiment et de la réhabilitation

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Logique d'acquisition progressive des connaissances. Pédagogie active, participative, opérationnelle utilisant : apports théoriques, et méthodologiques, échanges, études de cas,
- Exposés et projection d'un power point : Présentations théoriques (explication des phénomènes de manière illustrée...),

- Visite de site commentée et projet réalisé (tissu bâti de centre ancien),
- Echanges et retours d'expériences,
- Remise d'un ensemble de documents au format papier à l'issue de la formation (fiches-conseil « Autorisations d'urbanisme » - CAUE Var - 2024, fiches-conseil « Entretien, réhabiliter, construire dans les centres anciens » - CAUE Var & UDAP du Var - 2013), PowerPoint de présentation, etc.),
- Remise de contenus supplémentaires sous forme de diapos ainsi qu'une bibliographie et des ressources web.

## FORMATEUR

- Samuel COURGEY
- 35 ans d'activité dans le domaine de la réhabilitation énergétique dans le bâti ancien

## EXPERT(S) INTERVENANT(S)

- Un.e Chargé.e de mission au CAUE Var
- Un.e Architecte des Bâtiments de France de l'UDAP du Var
- Un.e Architecte maître d'œuvre spécialisé.e dans le patrimoine

## DEMANDE SPECIFIQUE

Se munir d'un support visuel « *une image d'un centre ancien* » (impression format A4) qui servira de point de départ au tour de table le matin du premier jour de formation

## MODALITES D'ACCES

Pour vous inscrire à la formation, vous devez remplir la demande de pré-inscription depuis le site internet du CAUE Var [www.cauevar.fr](http://www.cauevar.fr)

A réception de cette demande, le CAUE vous adressera par mail une fiche recueil des besoins à retourner dûment complétée à l'adresse suivante [abes@cauevar.fr](mailto:abes@cauevar.fr) pour analyse de votre demande d'inscription.

Pour tout renseignement administratif : BES Alexandra Tel : 04-94-22-65-77 mail : [abes@cauevar.fr](mailto:abes@cauevar.fr)

Pour tout renseignement technique : DAVID Pierre Tel : 04-94-22-65-75 mail : [pdavid@cauevar.fr](mailto:pdavid@cauevar.fr)

## MOYENS ET DELAIS D'ACCES

À réception de la préinscription et du règlement, le CAUE validera l'inscription par l'envoi de la convention de formation accompagnée des conditions générales de vente (CGV disponible en téléchargement via notre site internet [www.cauevar.fr](http://www.cauevar.fr)). Chaque préinscription, si elle est confirmée, fait l'objet d'une convention individuelle de formation et d'une convocation accompagnée du programme de formation détaillé et du livret d'accueil.

L'inscription peut avoir lieu jusqu'à 7 jours avant le démarrage de la formation si auto-financement et sous réserve de places disponibles.

## MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

Un contrôle de connaissances sera effectué pendant et en fin de formation pour vérifier le niveau de connaissances acquis ou de compréhension selon les modalités suivantes :

- Questionnaire
- Certificat de réalisation et attestation de formation mentionnant les acquis seront remis en fin de formation

Une attestation de présence, copie feuille d'émargement et facture acquittée sont adressées en fin de formation.

## DUREE ET HORAIRES

2 jours (16 heures)

8H30-17H30

## TARIF

200 € nets de taxes (non assujetti à la TVA art. 261-7-1- B du CGI). Les droits d'inscription sont forfaitaires, ils couvrent les frais pédagogiques, le dossier pédagogique

*Cafés de démarrage et repas du midi offerts par le CAUE Var*

## LIEU ET HEURE DE RENDEZ-VOUS

CAUE VAR 26 Place Vincent Raspail 83000 TOULON (en face des Halles) ;  
Rendez-vous à 8h15.

Parkings à proximité : « Peiresc » ou « Place d'Italie » à 5 min à pied ;  
Gare SNCF et gare routière de Toulon - 10 min à pied ;

## ACCESSIBILITE

Le CAUE est accessible aux personnes à mobilité réduite. Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous le signaler lors de votre pré-inscription. Nous ferons en sorte de vous accueillir dans les meilleures conditions.  
Contactez notre référent handicap Alexandra BES au 04-94-22-65-77 ou par mail abes@cauevar.fr

## QUALITE ET SATISFACTION

Tois sessions se sont tenues en 2024. 36 stagiaires ont suivis cette formation. Le questionnaire d'évaluation de la session de juin révèle que :

- la satisfaction moyenne est de 97,1%,
- 96% des personnes estiment pouvoir mettre en pratique le contenu,
- Le taux d'atteinte des objectifs est de 91%,
- 100% des participants recommandent cette formation.

## MODALITES D'ORGANISATION

Formation en présentiel (16h)

Groupe de 12 personnes maximum et 6 personnes minimum (report de la formation en dessous de 6 stagiaires).

## MOYENS TECHNIQUES

Une salle avec tables, chaises, écran digital avec connexion internet, paperboard

## MODALITES DE CONTROLE DE L'ASSIDUITE

Pour la formation en présentiel, pour chaque ½ journée le stagiaire se verra remettre la feuille de présence et devra la signer pour attester de son assiduité à la formation, et elle sera contresignée par le formateur à l'issue de chaque ½ journée.

## CONTACT

Référent administratif et pédagogique : Alexandra BES

Pour toute demande de renseignement, envoyer un mail à : abes@cauevar.fr

Ou appeler le : 04 94 22 65 77

